



AUTOCYCLETTES DU PAYS DOLOIS

SIEGE SOCIAL : MAIRIE DE DOL DE BRETAGNE 35120

Adresse de correspondance : 10 rue de l'épine roullier - saint léonard - 35120 EPINIAC

E-mail : autocyclettes@orange.fr -- site : [www //autocyclettes.fr](http://www.autocyclettes.fr)

Adhérent F.F.V.E. N° 419

Inscription à la balade « sortie J.N.V.E » dimanche 24 Avril 2022.

Balade touristique ouverte à tous types de véhicule de plus de trente ans.

Rendez-vous : Place Jean Hamelin à DOL de Bretagne partir de 9 heures 30.

Départ : 9 heures 45. Pas d'inscription sur place !

Paul et Christian vous proposent une balade terroir.

Pour la pause déjeuné, deux options : soit le repas complet servi à la M.F.R. de St Aubin d'Aubigné, soit le pique nique qui pourra être en intérieur dans la même salle en fonction des places disponibles (dans ce cas nous vous remercions de prendre vos consommations de vins auprès de notre prestataire)

Un plateau voiture et une remorque motos suivront notre périple.

Inscription à retourner avant le 16 Avril 2022 à :

Michel LEMETAYER – 15 Terre Rouge – 35270 BONNEMAIN

Pas d'inscription sur place !!

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Adresse mail : @
Véhicule utilisé ce 24 Avril 2022 : Marque :
Modèle : Année :

Avec repas :

Pour adhérents Autocyclettes : Nombre de participants : X 28.00 € = €

Pour les non adhérents : Nombre de participants : X 33.00 € = €

Sans repas :

Adhérents Autocyclettes : Nombre de participants : X 8.00 € = €

Non adhérents : Nombre de participants : X 13.00 € = €

Total par chèque à l'ordre de **Autocyclettes du pays Dolois** : =€

A retourner accompagné de ce bulletin signé pour enregistrement de votre participation SVP.

REGLEMENT

Tous les motards devront porter un casque.

Un costume en accord avec l'époque de votre véhicule sera très apprécié.

Chaque participant devra être en possession du permis de conduire et d'une attestation d'assurance en rapport avec le véhicule utilisé ainsi que de l'assurance de tous passagers éventuels.

Ces documents pourront être réclamés par les organisateurs à tous moments.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité concernant les infractions aux lois, règlements et arrêtés municipaux, dont les conséquences seront exclusivement supportées par ceux qui les auront occasionnés.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement de la "Sortie J.N.V.E.", m'engage à le respecter et décharge les organisateurs de toute responsabilité pour quelque cause que ce soit.

Fait à :

Le :

Signature :